

POINT DE MIRE

Profit et rentabilité à tout prix

Sylviane Herranz

« Ils sont en train de dégraisser Nestlé. Nous sommes le brouillon de ce qu'ils vont faire à des milliers de salariés de ce groupe très largement bénéficiaire. Nestlé doit faire attention à son image de marque... » Ces paroles prémonitoires sont celles de Nathalie Strauss, employée de Galderma à Sophia Antipolis près de Nice et déléguée syndicale du site. Elle les a prononcées en février dernier devant le siège de la multinationale à Vevey. Ce jour-là, près de 200 salariés étaient venus de la Côte d'Azur pour exiger du respect et de la considération pour leur travail, leur centre de recherche, leur existence. Nestlé avait annoncé la fermeture pour l'automne 2018 de ce fleuron de la recherche en dermatologie appartenant à sa filiale Nestlé Skin Health. Au compteur: 550 personnes sur le carreau. Qui s'ajouteront aux 190 emplois détruits chez Galderma à Soleure l'année passée. Pour l'heure, à Nice, rien n'est encore joué grâce à la mobilisation exemplaire et tenace des salariés. La fermeture semble confirmée, mais des repreneurs seraient en lice. L'arrivée du nouveau CEO de Nestlé, Mark Schneider, début 2017 n'est pas étrangère à la vague de fermetures et de restructurations touchant le groupe dans le monde et en Suisse. Peu après son entrée en fonction, il avait annoncé un plan de réduction des dépenses. « Nous ne prévoyons pas un plan massif, mais de petits ajustements en fonction des besoins et des opportunités », avait-il indiqué à la *Tribune de Genève*. Des « petits ajustements » qui prennent forme avec une rare violence, comme le montre le biffage massif d'emplois chez Galderma, et aujourd'hui dans le service informatique de Nestlé à Vevey et Bussigny, et à la centrale de Nespresso à Lausanne. Jusqu'à 580 emplois – près de 10% des postes de Nestlé dans le canton – sont visés par la délocalisation annoncée à Barcelone, au Portugal ou en Italie où la main d'œuvre est moins chère. Sans compter les 25 postes perdus à Broc, le centre de recherche sur le chocolat ayant été déplacé en Angleterre. Et ceux qui ne manqueront pas de disparaître dans les usines Nespresso après les changements d'horaires introduisant des conditions de travail intenable, contre lesquels des travailleurs se sont élevés récemment.

Pour faire passer sa politique du rendement à tout prix en Suisse, Nestlé n'hésite pas à remettre en cause son image d'employeur modèle. Et à user de pratiques jusque-là réservées à ses usines d'Amérique latine ou d'Asie: l'antisyn-dicalisme. Le géant veveysan refuse de négocier avec Unia, pourtant mandaté par de très nombreux travailleurs des sites de production de Nespresso. De même qu'il refuse le syndicat à la table des négociations dans le cadre de la restructuration annoncée la semaine passée. Facile ainsi d'embobiner les salariés, avec des représentants du personnel « cueillis » par des chefs et mis sous pression. Une telle politique est une violation flagrante des conventions 87 et 98 de l'OIT sur la liberté syndicale. Mais ni l'Etat de Vaud, qui compte seulement limiter les dégâts, ni Nestlé n'en ont cure. Pour le géant veveysan, le pouvoir de l'argent suffit... ■

OVS SACRIFIE LE PERSONNEL



Au bord de la faillite, la chaîne de prêt-à-porter italienne, qui avait repris fin 2016 les boutiques Vögele, a obtenu un sursis concordataire le temps de liquider les stocks. Quelque mille salariés vont perdre leur emploi. Unia exige qu'OVS assume ses responsabilités sociales. **PAGE 9**

PROFIL



Jacques Dubochet, un homme de conviction.

PAGE 2

EGALITÉ

Une révision minimaliste.

PAGE 3

NESTLÉ

580 emplois vaudois sur la sellette.

PAGE 5

AMIANTE

Témoignage du prêtre-ouvrier d'Eternit.

PAGE 6

MOBILISATION

Des travailleurs et syndicalistes du monde entier ont défilé devant les hôtels genevois du

groupe Marriott pour exiger la fin du harcèlement sexuel dans ses établissements.

PAGE 7



Aline Andrey

Sa mère prédisait un prix Nobel à son fils. Pourtant, celui-ci cumulait de mauvais résultats scolaires – mis sur le compte de sa dyslexie, devenue «oreiller de paresse» –, et une certaine «infirmitté sociale». Sauf que cet enfant avait une furieuse obsession de comprendre le monde. Grâce à l’opiniâtreté de sa mère et grâce à un sursaut de lucidité de sa part, il rattrapa le train studieux qui le conduira à l’université, où il plonge dans le monde de la physique.

Cinquante ans plus tard, c’est toujours cette curiosité insatiable qui jaillit des yeux bleu ciel de Jacques Dubochet, prix Nobel de chimie 2017 – une mention indiquée sur une grande plaque à l’entrée du bâtiment universitaire lausannois où se trouve son bureau. «Depuis que j’ai pris ma retraite en 2007, j’avais un peu peur qu’on me foute dehors. Maintenant, je suis tranquille», rit-il, comme s’il était fier de sa farce. Soit, un prix Nobel. Une reconnaissance pour Jacques Dubochet, qui surfe sur la vague médiatique pour faire passer ses idées militantes, notamment écologistes.

C’est aussi l’idée de son livre, *Parcours*, paru en mai. Une manière de développer ses idées humanistes, philosophiques, scientifiques qu’il a couchées sur papier dans de petits cahiers depuis toujours, puis sur son blog depuis quelques années. Des écrits qui lui faisaient dire à une amie, Lia Rosso, biologiste de métier, qu’il éditerait un jour chez elle. C’est chose faite.

A GAUCHE PAR RÉALISME

Pour ne citer que quelques-uns de ses engagements, Jacques Dubochet fait partie du groupe Grands-parents pour le climat, donne des cours de math à de jeunes migrants et est conseiller communal socialiste à Morges. Sur ce dernier point, il soupire: «C’est un peu pénible... Que fait-on? Alors qu’on devrait être des générateurs d’idées face aux changements climatiques, on accepte le contournement de Morges. Il faut arrêter avec cette bagnole!»

En 1968 déjà, le jeune Jacques était cueilli par la police pour avoir accroché des affiches contre le Salon de l’auto. Quelques années auparavant, il découvrait à l’armée, les théories marxistes. Aujourd’hui, il écrit dans *Parcours* l’importance, face aux défis de notre temps, de trouver des solutions collectives. «Pour ce faire, notre société a un urgent besoin de consolider la force du “Nous”. Ce n’est pas la morale qui me dit de m’engager à gauche, c’est le réalisme et le choix du sens que je veux donner à ma vie.»

UNE RÉVOLUTION

Dans les années 1980 à 1984, Jacques Dubochet – avec ses deux collaborateurs de recherche, l’écossais Alasdair McDowall et feu le Français Marc Adrian – sent qu’une petite révolution se déroule dans leur laboratoire de Heidelberg en Allemagne. «On a alors découvert les fondements de la méthode

de cryo-microscopie électronique, qui, avec la suite de nos travaux et avec ceux de beaucoup d’autres – en particulier, ceux de Joachim Frank et Richard Henderson, colauréats du prix Nobel – a complètement explosé, car la résolution atomique a été atteinte! Ainsi, on peut voir les atomes. Et ça, ça change tout. Quand la chimie s’immisce dans la physique, c’est puissant! explique Jacques Dubochet, avec un enthousiasme contagieux. Cette technologie n’est pas encore au service de la qualité de la vie, mais ça ne saurait tarder. On peut par exemple observer pour la

première fois les filaments d’une cellule atteinte d’alzheimer, mais encore faut-il trouver si ce sont bien les filaments le problème et comment les empêcher de nuire...» Didactique, Jacques Dubochet résume: «On immobilise l’eau sans changer sa structure. A l’intérieur, tout est vrai. Autrement dit, on arrête le temps.» Pas de desséchement, pas de congélation, alors que l’eau est refroidie à –170°.

Son inspiration? Généralement, elle lui vient en faisant son jogging. «C’est tout le corps qui pense. Et la nature est source de notre inspiration, de notre

imagination», relève l’athée qui se définit comme terre-à-terre sans aucune idée réductionniste.

FAIRE CE QU’ON AIME

«Aux enfants, j’aime leur dire qu’ils ne peuvent pas savoir où sont leurs talents. Mais qu’ils peuvent chercher ce qu’ils aiment, et le faire», relève Jacques Dubochet qui écrit dans son curriculum vitae que sa «carrière scientifique expérimentale en Valais et à Lausanne (instruments: couteaux, aiguilles, ficelles, allumettes)» a eu lieu entre 6 et 13 ans. Un CV pétri d’humour

disponible sur son blog et très médiatisé. «Le fait que ce CV ait fait un pareil chenit montre l’étroitesse de notre société, et à quel point on obéit à ses exigences stupides.» Autrement dit, un CV se doit d’être sérieux et ennuyeux. «J’avoue que j’ai toujours aimé être un peu spécial», sourit le scientifique atypique, qui n’a de cesse de créer des ponts entre les différentes disciplines – notamment en collaborant à la mise sur pied à l’Unil du programme «Biologie et Société» – et de revendiquer la connaissance comme un bien commun.

Face aux changements climatiques à venir, probablement aussi bouleversants que celui qui fut à l’origine de la disparition des dinosaures, il aime citer Antonio Gramsci: «Je suis pessimiste avec l’intelligence, mais optimiste par la volonté.» Tout en précisant dans son cas: «Gramsci est mort pour ses idées. J’ai vécu tranquillement. Donc je dirais que j’ai l’optimisme de la nécessité. On n’a pas le choix. Je ne peux pas dire aux jeunes, débrouillez-vous, je me taille!» Jacques Dubochet croit en l’homme bon, sensible et altruiste. Et aux valeurs de fraternité, d’égalité et de liberté (dans l’ordre). «Quand j’ai vu le sauvetage de cet enfant à Paris par cet homme sans papiers, j’avais les larmes aux yeux.» ■

Parcours, Jacques Dubochet, Rosso Editions, 2018.



Pour Jacques Dubochet, «la nature est le fondement de la beauté».

«CONSOLIDER LA FORCE DU “NOUS”»

Jacques Dubochet surfe sur la vague du prix Nobel pour faire passer ses convictions d’homme de gauche et d’écologiste convaincu

1 + 1 = 11
David Prêtre/Strates



Comme langue universelle,
le son
proposait le brou.

UNE RÉVISION DE LA LOI SUR L'ÉGALITÉ MINIMALISTE

Le Conseil des Etats vote une version édulcorée du projet Sommaruga. Unia exige des «améliorations massives»

Jérôme Béguin

Le 29 mai, le Conseil des Etats a fini par accepter la révision de la Loi sur l'égalité. Pour rappel, à fin février, la Chambre haute du Parlement avait renvoyé en commission le projet porté par la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga de contrôler les salaires au sein des entreprises. Cette décision de mettre ainsi au frigo une loi d'application sur l'égalité salariale, 37 ans après l'inscription du principe dans la Constitution, avait provoqué un tollé et la fureur légitime des femmes. «Ma proposition de renvoi ne restera pas comme une heure de gloire dans ma carrière politique», a reconnu la semaine dernière le conseiller aux Etats Konrad Graber (PDC/LU). Les sénateurs ont donc été poussés à revoir rapidement leur copie, ce qui constitue déjà pour les femmes une petite victoire. Mais la lutte s'annonce encore longue et opiniâtre.

600 FRANCS EN MOINS PAR MOIS

Alors que le projet Sommaruga était déjà peu contraignant pour les entreprises, le Conseil des Etats a choisi d'alléger encore le dispositif. Seules les sociétés employant plus de cent collaborateurs, contre cinquante initialement, seront tenues de procéder à une analyse de leur grille salariale tous les

quatre ans, ce qui concernera seulement 0,85% des entreprises et moins de la moitié des personnes actives. De plus, aucune sanction n'est prévue pour les employeurs qui ne s'acquitteraient pas de cette tâche et qui omettraient, le cas échéant, de rectifier les salaires. Pourtant, la différence de salaires entre femmes et hommes a atteint 12% en 2016, selon l'Office fédéral de la statistique. Près de 40% de cet écart reste inexplicable et relève ainsi de la pure discrimination liée au genre. Concrètement, les femmes gagnent en moyenne 600 francs de moins par mois que les hommes pour un travail de valeur équivalente. Enfin cette obligation de contrôle serait limitée à douze ans, comme si on faisait face à un problème passager. «Plus le dossier avance et moins les mesures proposées semblent efficaces. On se résout à traiter un cancer avec une aspirine. Avec ce projet, les inégalités ne sont pas près de disparaître», a constaté Raphaël Comte (PLR/NE).

PAS SATISFAISANT DU TOUT

Mais c'est évidemment dans le camp de la gauche et des syndicats que s'expriment le plus de critiques. «A peine 1% des entreprises seront tenues de contrôler les salaires et ce sans se soumettre à une procédure contraignante sur cette analyse et, si nécessaire, sur

l'adaptation des salaires. Ce n'est pas ce que nous avons voulu. Ce n'est pas du tout satisfaisant», indique Corinne Schärer, membre du comité directeur d'Unia et responsable de la politique en matière d'égalité. Le syndicat exige des «améliorations massives»: «Pour nous, ces contrôles doivent concerner toutes les entreprises et des sanctions doivent être prévues si l'on veut que la mesure fonctionne. La pression est trop énorme sur les femmes pour qu'elles puissent d'elles-mêmes porter plainte. Les cas que nous connaissons ont été dénoncés après que les victimes aient quitté leur emploi. C'est pour cela que nous demandons un système de contrôle. L'instrument existe, c'est le logiciel Logib, tout est prêt, il ne manque que la volonté des employeurs. La décision du Conseil des Etats montre qu'ils ne l'ont toujours pas, la majorité bourgeoise s'est arrangée pour que les entreprises n'appliquent pas la Loi sur l'égalité. Preuve en est aussi cette limitation à douze ans. Quelle loi est limitée dans le temps? Une loi de cette importance ne peut être temporaire. Imposer une "date de péremption" à une problématique qui touche en premier lieu les femmes, c'est une moquerie, c'est leur donner une gifle. Elles subissent une fois encore le pouvoir des hommes bourgeois», déplore la responsable syndicale.



THIERRY PORCHET

Le projet porté par la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, ici à gauche lors du Congrès des femmes de l'Union syndicale suisse en novembre 2013, a été largement allégé par le Conseil des Etats. Outre le fait qu'il ne prévoyait aucune sanction, il fixe désormais une «date de péremption»: après 12 ans, l'obligation de faire des contrôles sera supprimée...

INITIATIVE, MANIF ET GRÈVE

La sénatrice Géraldine Savary (PS/VD) a évoqué dans les médias la possibilité que le Parti socialiste lance une initiative populaire reprenant le projet Sommaruga d'origine. Histoire de faire pression sur le Conseil national, qui devrait se prononcer en septembre. Même dans sa version allégée, le projet de loi aura en effet de la peine à passer le cap de la Chambre haute dominée par une majorité très à droite qui ne veut pas entendre parler d'une «police des salaires». L'Union syndicale suisse (USS) prépare toutefois une initiative plus ambitieuse suggérée par Unia. Intitulé «Subito», le texte propose d'ancrer dans la Constitution des instruments efficaces pour faire appliquer l'égalité salariale. «Si le Conseil national n'apporte pas de corrections au projet, il faudra sérieuse-

ment prendre en considération la possibilité de lancer une initiative et de prévoir plus de mobilisation sur ce thème en 2019», estime Corinne Schärer. 2019 pourrait être l'année d'une nouvelle grève des femmes. Pour mémoire, en 1991, près d'un demi-million de femmes avaient croisé les bras durant une journée. L'idée a été lancée en janvier dernier par des syndicalistes au congrès des femmes de l'USS. «C'est une idée forte et intéressante, qui exige un grand travail préparatoire. Il faut sérieusement en discuter dans notre organisation et avec la base. Il est clair qu'il faut faire monter la pression. Aujourd'hui, notre priorité est d'organiser la journée d'actions du 14 juin et surtout de mobiliser pour la manifestation du 22 septembre, il faut nous assurer qu'elle débouche sur un succès.» ■

22 SEPTEMBRE, MANIF NATIONALE POUR L'ÉGALITÉ

Samedi 22 septembre: notez bien cette date dans votre agenda. Ce jour-là, une quarantaine d'organisations féminines et féministes, de partis et de syndicats, dont Unia, appellent à une grande manifestation à Berne pour l'égalité salariale et contre les discriminations. Des trains spéciaux seront affrétés, le but étant de remplir la place Fédérale afin d'envoyer un signal clair au Parlement, aux autorités et aux employeurs. ■

Infos sur les réseaux sociaux: #enough18

Corela: le Conseil d'Etat fribourgeois botte en touche

Sylviane Herranz

Fin mai, le Conseil d'Etat fribourgeois rendait publique sa réponse à la question du député Xavier Ganioz au sujet de la clinique Corela à Genève, ce centre d'expertises médicales épinglé par le Tribunal fédéral fin décembre pour de graves manquements, en particulier par les agissements du médecin responsable qui avait modifié des expertises sans l'accord de l'expert et sans avoir examiné les patients. Dans toute la Suisse romande, de nombreux assurés ayant passé par cette clinique, renommée aujourd'hui MedLex, se sont vu refuser des prestations d'assurances ou des rentes d'invalidité, les jetant dans la précarité la plus totale. Au vu de la gravité de la situation, le député, par ailleurs syndicaliste à Unia, avait demandé en mars au Conseil d'Etat quand ce dernier comptait exclure des procédures en cours les expertises réalisées par Corela, quand et selon quelles modalités il allait réviser spontanément les décisions déjà prises fondées sur une telle expertise, quand et comment il allait informer les assurés concernés, et enfin s'il pouvait confirmer que l'Etat renonçait dorénavant à mandater la clinique Corela.

Dans sa réponse, le Gouvernement fribourgeois annonce d'emblée ne pas être compétent en la matière, les questions relevant de l'assurance invalidité étant du ressort fédéral. Le Conseil d'Etat a néanmoins transmis les questions du député à l'Office AI du canton et publie sous son nom les réponses de cet office. Ce dernier indique tout d'abord que Corela n'est plus mandatée, depuis 2014, pour les expertises mono ou bi-disciplinaires, et, depuis 2015, par l'Ofas pour les expertises pluridisciplinaires.

L'EXPERTISE MÉDICALE EN QUESTION

Sur la demande de révision spontanée des cas, le Conseil d'Etat et l'Office AI estiment en préalable «qu'une expertise médicale n'est pas le seul élément pris en considération dans le processus pour déterminer le droit aux prestations d'assurance, que ce soit sous l'angle des mesures de réadaptation ou celui de la rente». Une réponse qui fait bondir le député: «C'est inadmissible de dire que l'expertise n'est pas le seul élément pris en compte! C'est le fondement de toute décision.» Etant donné que le Tribunal fédéral ne s'est penché que sur quelques cas, le Gouvernement refuse de mettre en doute l'ensemble des expertises réalisées par Corela et par là re-

fuse de réviser les dossiers où figurent une telle expertise. Il renvoie à chaque assuré la responsabilité d'agir. Même chose s'il s'avérait que les faits reprochés à la clinique aient des suites pénales. Le député avait évoqué des faux dans les titres, impliquant des décisions «influencées par un crime». Le Conseil d'Etat précise à ce sujet que «la reconnaissance d'une infraction pénale devra en tous les cas être considérée comme un fait nouveau justifiant, sur demande, la révision de la situation». Quant à l'information des assurés concernés par l'arrêt du Tribunal fédéral, la réponse indique qu'une seule situation est fribourgeoise, et que, dans ce cas, l'Office AI «a écarté l'expertise du dossier». Pour Xavier Ganioz, la réponse du Gouvernement est loin d'être suffisante. «Le Conseil d'Etat botte en corner, comme il le fait systématiquement», dit-il, indiquant que, du côté du Grand Conseil, il sera difficile d'aller plus loin, ce dossier étant régi par des lois fédérales. Et de souligner: «Il y a un problème général à régler, celui de la sous-traitance à des privés de tâches relevant des assurances sociales. Il faut que l'Etat garde la main sur toute la filière qui détermine l'octroi des prestations.» ■

BRÈVE

SANS-PAPIERS: MOTION INIQUIE RETIRÉE

Soulagement! A la suite de nombreuses et vives critiques, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) a retiré sa propre motion qui aurait interdit aux sans-papiers d'accéder aux assurances sociales et à la scolarité. Le secrétaire pour la migration du Syndicat des services publics (SSP), Johannes Gruber, a salué ce retrait. La motion et sa mise en œuvre «auraient encouragé le travail au noir et empêché les sans-papiers de s'affilier à une caisse maladie et de cotiser à l'AVS. Leurs enfants n'auraient plus pu aller sans risque à l'école, devant s'attendre à ce que leur enseignant les signale aux autorités», relève-t-il sur le site du syndicat. «Cette attaque contre les droits fondamentaux des plus faibles de notre société a été stoppée», ajoute-t-il, tout en indiquant qu'une autre commission, celle des institutions politiques, a également pris position sur le sujet avec un postulat intitulé: «Pour un examen global de la problématique des sans-papiers». Ce postulat, finalement soutenu également par la CSSS-N, demande un état des lieux de la situation et des réponses possibles, plutôt qu'une remise en cause des droits fondamentaux à l'éducation et à la sécurité.

Le syndicaliste rappelle que la «Plateforme nationale pour les sans-papiers» a exercé un lobbying intense ces derniers mois pour protéger les droits de cette population et que la Commission fédérative de l'enseignement du SSP était intervenue dans ce sens, notamment auprès des conseillers nationaux et des directeurs cantonaux de l'Instruction publique. Et de conclure: «La suite du débat parlementaire (prévu le 12 juin prochain, ndr) montrera si ce succès va se confirmer. Restons vigilants et engagés!» ■ L'ES

L'ARPIP (Association des Représentants du Personnel dans les Institutions de Prévoyance) forme, depuis sa création en 1988, les délégué-e-s au sein des fondations des caisses de pension. Depuis lors, nous notons la participation de 284 personnes, dont 216 ont suivi suffisamment de journées de formation pour être au bénéfice de notre attestation.



CYCLE ARPIP 2018 / 2019
organisé par MOVENDO

Généralités
Ce cycle s'adresse principalement aux représentant-e-s des salariés dans les caisses de pension, en place ou en voie de l'être, mais également aux permanents syndicaux/cales ainsi qu'aux personnes concernées par les problèmes de la prévoyance professionnelle. Il a pour but de leur permettre d'assumer au mieux leurs fonctions. Lors de chaque journée, un thème relatif à la prévoyance professionnelle est développé, permettant de riches échanges entre les participant-e-s. Une attestation est délivrée en fin de cycle.

- Frais**
- Les représentant-e-s des salarié-e-s dans un conseil de fondation et leurs suppléant-e-s peuvent prétendre à la prise en charge des frais de séminaire par leur caisse (art. 51 LPP).
 - Pour les membres des fédérations de l'USS affiliées à Movendo, certaines journées peuvent être prises en charge par leur fédération, selon leur règlement interne.
 - Les membres individuels ARPIP bénéficient du tarif préférentiel (frais de cours : CHF 250.-/jour).

Toutes les journées de formation auront lieu à Lausanne, hôtel Aulac
Programme:

- Jeudi 20 septembre 2018**
Introduction au cycle – Présentation de l'ARPIP - La gestion paritaire
Intervenants : Aldo Ferrari (Unia, Président ARPIP), Eric Maugué (Avocat spécialisé en LPP)
- Jeudi 4 octobre 2018**
Les institutions de Prévoyance
Intervenant : Aldo Ferrari (Unia, Président ARPIP)
- Jeudi 8 novembre 2018**
Lecture des comptes d'une caisse de pension 1^{re} partie
Intervenant : Didier Vogt (Economiste)
- Jeudi 29 novembre 2018**
Lecture des comptes d'une caisse de pension 2^e partie
Intervenant : Didier Vogt (Economiste)

- Suite du cycle en 2019**
- Jeudi 14 février 2019:** Expertise actuarielle d'une institution de prévoyance
- Jeudi 21 mars 2019:** Contrôle et surveillance
- Mercredi 10 avril 2019:** L'allocation stratégique de placement
- Jeudi 23 mai 2019:** Politique de placements en capitaux – Exercice des droits de vote des actionnaires
- Jeudi 27 juin 2019:** Processus de liquidations, partielles ou totales, des caisses de pension

- Inscriptions**
- Il est conseillé de suivre l'ensemble des modules du cycle.
 - Si vous estimez n'avoir besoin que de certains contenus, vous avez la possibilité de vous inscrire uniquement aux modules qui vous intéressent.
 - Veuillez mentionner sur votre bulletin d'inscription si vous désirez suivre l'entier du cycle en 2018/2019 ou simplement quelques-uns des modules. Indiquez également l'adresse complète de la caisse de pension à laquelle la facture doit être adressée.

www.arpip.ch ou www.movendo.ch, tél 021 310 48 71, claud-alain.fruend@movendo.ch

POUR VOTRE PUBLICITÉ,
PENSEZ À
L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

Tirage hebdomadaire de plus de 60000 exemplaires
Distribution dans tous les cantons romands

Pour tous renseignements:
pub@evenement.ch

M O V E N D O

Movendo, L'Institut de formation des syndicats
Des places sont disponibles pour les prochains
cours 2018 suivants:

Cours pour tous
Qui gouverne en Suisse? Comprendre les enjeux politiques
Je 6 – Ve 7.09 Lausanne, Hôtel Aulac

Comprendre le fonctionnement de la Loi sur la Prévoyance Professionnelle (LPP)
Lu 10 – Ma 11.09 Morges, Hôtel La Longeraie

«Ubérisation» du monde du travail, enjeux et conséquences sur la place de travail
Ma 11.09 Lausanne, Hôtel Aulac

Améliorer sa rédaction de lettres et courriels (2 jours)
Ve 14.09 et Ve 5.10 Morges, Hôtel La Longeraie

La communication non violente (2 jours)
Ve 21.09 et Ve 12.10 Lausanne, Hôtel Aulac

J'ai un projet, je le mène jusqu'au bout!
Me 26.09 Lausanne, Hôtel Aulac

Comptabilité double, perfectionnement comptable
Je 27 – Ve 28.09 Chexbres, Hôtel Préalpina

Comment faire aboutir ses demandes sur son lieu de travail?
Lu 1^{er} – Ma 2.10 Chexbres, Hôtel Préalpina

Animer et conduire une séance
Me 3.10 Neuchâtel, Hôtel Alpes et Lac

Cours pour représentations du personnel dans les institutions de prévoyance

Nous vous informons que la nouvelle session des cours pour représentations du personnel dans les institutions de prévoyance – cycle ARPIP 2018/2019 – débute le 20 septembre et attendons vos inscriptions!
Je 20.09 Lausanne, Hôtel Aulac

Journée d'étude Movendo et USS
Numérisation ? Formation continue!
Je 28.06 Fribourg, NH Hôtel

Pour les membres des syndicats, les frais sont en général pris en charge par le syndicat d'affiliation.
Informations et inscriptions: www.movendo.ch, info@movendo.ch
téléphone 021 310 48 70

WWW.EVENEMENT.CH

VOUS VOUS INTÉRESSEZ
à l'actualité du monde du travail?

VOUS ÊTES SENSIBLES aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés?

VOUS SOUHAITEZ une information à l'échelle romande, nationale et internationale?

ABONNEZ-VOUS À

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

- ☐ Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)
- ☐ Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)
- ☐ Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à
L'Événement syndical
place de la Riponne 4
1005 Lausanne
forum@evenement.ch
Tél. 021 321 14 60

Dans les yeux de Demir

Demir Sönmez / Adar Tung
Exposition photo et peinture

Le Théâtre Saint-Gervais Genève
2ème étage Salle Robert Filliou
Rue du Temple 5
CH - 1201 Genève

Du 17 avril au 16 juin 2018
Du lundi au samedi de 12h à 18h



L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR *L'Événement syndical*
Syndicat Unia

PRÉSIDENT: Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATRICE Nicky Breitenstein

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, Freddy Landry,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald,
Daniel Süri

PHOTOGRAPHES
Neil Labrador, Thierry Porchet

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.–
Abonnement de soutien Fr. 100.–
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Centre d'impression Tamedia SA
 Tirage contrôlé 60371 exemplaires

NESTLÉ ENTEND BIFFER 580 EMPLOIS VAUDOIS

Manon Todesco

C'est un coup de massue pour les employés vaudois de Nestlé. Le géant suisse de l'alimentaire a annoncé, le 29 mai dernier, une nouvelle restructuration dans les 18 mois à venir. 500 des 600 employés au département des technologies de l'information à Lausanne, Vevey et Bussigny voient leur poste menacé. Ce qu'ils craignaient est arrivé: les emplois seront transférés à Barcelone, où Nestlé a ouvert il y a deux ans un pôle informatique manifestement destiné à devenir le plus important du groupe. L'entreprise justifie ces coupes par sa volonté d'accélérer sa numérisation. Et comme une mauvaise nouvelle n'arrive jamais seule, sa filiale Nespresso a annoncé en parallèle la délocalisation de 80 postes du siège lausannois vers l'Espagne, le Portugal ou l'Italie. Est-ce que des mutations seront proposées? Qui sera concerné, et quand? A l'heure actuelle, il est très difficile d'avoir plus de précisions.

Nestlé a indiqué qu'une période de consultation était ouverte jusqu'au 19 juin, et qu'un plan social pour accompagner les licenciements sera soumis.

S'ORGANISER

«Une séance entre la direction et les travailleurs s'est tenue à l'interne le 30

mai à Vevey, informe Noé Pelet, responsable de l'industrie à Unia Vaud. Selon ce qui ressort de cette assemblée, Nestlé semble reconnaître que le motif est économique et non pas au niveau des compétences.» Le syndicaliste ne peut s'empêcher de faire le parallèle avec les conflits récents chez Nespresso. «La direction continue sur sa ligne, à savoir éviter que les travailleurs puissent s'appuyer sur les conseils d'Unia. Elle se targue, selon ses mots, de se baser sur la représentation des travailleurs, mais il n'y en a pas au niveau du département GLOBE, touché par les 500 suppressions de postes. Ce n'est pas sérieux!» Pour l'heure, le syndicat préfère rester discret sur son plan d'action. Une assemblée générale des travailleurs pourrait avoir lieu cette semaine. Mais Noé Pelet est formel: sans mobilisation du personnel, il y a peu d'espoir. «La seule voie qui permettra d'esquisser une amélioration de la situation passera par la mobilisation des employés. Seule la lutte changera la donne...»

LES AUTORITÉS RÉAGISSENT

Face à l'ampleur des dégâts annoncés, l'Etat de Vaud et les communes ont rappelé le potentiel de la région et demandé l'ouverture de négociations tripartites afin de limiter la casse. Philippe Leuba, le ministre vaudois de tu-



En février dernier, 200 salariés de Galderma, filiale de Nestlé, étaient venus du Sud de la France manifester à Vevey contre la fermeture de leur entreprise. Aujourd'hui, c'est en Suisse que Nestlé poursuit ses coupes dans les effectifs.

telle, a adressé une demande formelle à Nestlé pour rencontrer la direction générale et discuter d'alternatives afin de préserver un maximum d'emplois. De son côté, le groupe se dit prêt au dialogue. Affaire à suivre... ■

NESTLÉ MAINTIENT LE CAP

Depuis l'arrivée de son nouveau directeur en 2017, Mark Schneider, les réorganisations de ce genre se succèdent, notamment en Suisse. Concentration des activités veveysannes, fermeture de l'usine Galderma à Soleure, délocalisation du centre de recherche chocolatier de Broc vers l'Angleterre et réorganisation des heures de travail chez Nespresso à Lausanne (lire nos éditions précédentes). Et ce n'est pas fini. Le géant a annoncé récemment le regroupement du Centre de recherche Nestlé et du Nestlé Institute of Health Sciences afin de concentrer les

800 employés sur un seul site à Lausanne ainsi que la résiliation du bail des bureaux de Nespresso à Bellerive pour juin 2019. Le personnel sera regroupé dans un premier temps sur le site lausannois d'Horizon, puis un déménagement à Vevey d'ici à 2020 pourrait être envisagé. Nestlé essaie de se rattraper en montrant son attachement à la Suisse et promet d'investir à hauteur de 300 millions de francs pour 2018, un peu plus que l'an dernier. ■

«La BCGE nous doit 3,2 milliards de francs»

L'initiative d'Ensemble à gauche demande à la Banque cantonale de Genève de rembourser le coût de son renflouement afin de renforcer les services publics

Manon Todesco

En 2000, l'Etat et les communes genevoises sauvaient la Banque cantonale de Genève (BCGE) de la faillite, notamment liée à des investissements immobiliers douteux. Coût total de l'opération? 3,2 milliards de francs. Dix-huit ans plus tard, la BCGE va mieux et, pourtant, elle n'a remboursé au Canton que 30 millions de francs qui, lui, sabre les services publics sous couvert de dette cantonale. Pour Ensemble à gauche, la situation est inacceptable. Après avoir soumis un projet de loi pour réclamer de la BCGE qu'elle paie ce qu'elle doit au Canton – qu'aucun parti du Grand Conseil n'a soutenu – la gauche de la gauche a lancé une initiative populaire afin que le peuple puisse se prononcer sur ce «scandale».

Le texte sera déposé le 19 juin prochain et devra rassembler 7840 signatures valides. L'objet sera ensuite soumis au vote populaire dans un délai maximum de deux ans. Pourquoi lancer une telle initiative maintenant? «Aujourd'hui, le Canton a besoin d'argent pour financer les prestations publiques et pour s'adapter à l'évolution démographique, souligne Thibault Schneeberger, de Solidarités. Or, le Canton annonce sans cesse des coupes dans le social.» Selon ce dernier, la dette du canton s'est creusée depuis que l'Etat s'est endetté pour renflouer la BCGE. «C'est la banque d'Etat, il était donc logique de la sauver, mais il faut relire la convention signée à l'époque: il s'agit bien d'un prêt, et pas d'un don.» Aujourd'hui, le constat est sans ap-

pel: la BCGE ne rembourse pas. «La Banque cantonale vaudoise et l'UBS ont remboursé leurs créanciers respectifs. Maintenant que la BCGE est en bonne santé, il n'y a plus de raison qu'elle ne le fasse pas. L'initiative leur laisse le temps qu'il faudra, à savoir 30 ou 40 ans, mais on leur demande d'honorer leur remboursement.» En effet, il est prévu que la banque consacre chaque année une part de ses bénéfices au paiement de sa dette tout en continuant à rémunérer ses actionnaires (dont l'Etat et les communes). Les montants remboursés, soit plusieurs dizaines de millions de francs chaque année, seront consacrés aux dépenses dans les domaines de la santé, de l'éducation, des transports publics et du social. «Ce montant pourrait permettre de financer l'instauration d'une assurance de remboursement des soins dentaires, l'augmentation de 25% des prestations TPG sans hausse des tarifs ou encore la création de centaines d'emplois d'utilité sociale et écologique», informe Thibault Schneeberger. ■

Chaque signature compte! Lecteurs genevois, retrouvez l'initiative d'Ensemble à gauche à signer encartée dans cette édition.

POING LEVÉ

FRONDE CONTRE L'AGROCHIMIE

Par Sonya Mermoud

On n'arrête plus le prétendu progrès. Des porcs à la croissance musculaire accrue dans le but d'augmenter la production de viande; des colonies d'abeilles capables de survivre à un environnement empoisonné de pesticides et à la raréfaction de fleurs nourricières; des pommes qui ne brunissent pas au contact de l'air, conservant toute leur fraîcheur, du moins en apparence; des champignons mangés à la même sauce... Quelques exemples tirés d'un site commun de l'Alliance suisse «Stop OGM» et de l'Association des petits paysans illustrant les résultats de nouvelles technologies de modification génétique. Et l'occasion pour les deux partenaires de tirer la sonnette d'alarme. Et pour cause. Comme ces nouvelles techniques n'impliquent pas l'introduction d'un ADN étranger dans les génomes animaux et végétaux manipulés, elles risquent d'échapper à la loi sur le génie génétique. Une situation particulièrement inquiétante qui a conduit ces associations à lancer une pétition réclamant «qu'aucun OGM ne puissent entrer par la petite porte». Et de préciser les raisons de leurs craintes.

Un OGM reste un OGM. Selon leurs dires, l'absence de recours à un gène extérieur et une manipulation ciblée permise par ces nouvelles techniques servent de prétexte aux multinationales de l'agrochimie et à des scientifiques actifs dans le domaine pour se positionner en faveur d'une dérégulation de ce marché. Un but poursuivi à grand renfort de lobbying. Avec le risque avéré que ces OGM, dès lors banalisés, ne soient plus reconnus comme tels et disséminés librement dans la nature. Avec le danger qu'aucune étude indépendante environnementale ou sanitaire n'en évalue les conséquences à long terme pour les humains et sur la flore et la faune. Avec la menace que l'agriculteur ne connaisse pas la vraie nature de ses sélections, que le consommateur ne dispose d'aucun moyen de savoir ce qui compose son assiette, sans étiquetage ni traçabilité des produits... Exit la transparence, la liberté de choix et le principe pourtant non négociable de précaution.

Mobilisation tous azimuts. Aujourd'hui pourtant, les actions en faveur d'un environnement sain, d'une agriculture durable ne cessent de se multiplier. L'initiative populaire pour une Suisse sans pesticides de synthèse vient d'aboutir. Le 19 mai, un millier de personnes ont défilé à Morges et 2000 à Bâle contre Monsanto & Bayer. Les mouvements antispécistes gagnent du terrain. Toujours plus de personnes se montrent sensibles à la souffrance animale et réclament des élevages respectueux, optent pour une consommation modérée de viande. Autant de mobilisations, y compris celle actuelle sur les manipulations non naturelles du génome, qui vont toutes dans le même sens: la défense d'une production écologique, sociale et responsable. La volonté d'accéder à des aliments de qualité et d'en connaître l'historique. Le holà clair aux apprentis-sorciers. Le droit au bien-être des bêtes. Et plus globalement, le respect de la nature, de la biodiversité et du vivant. Bien loin des expérimentations pour le moins hasardeuses, supposées réparer les erreurs humaines au risque d'aggraver la situation et soutenant une croissance insensée, motivée par une seule maximalisation des profits. ■

«NOUS AVONS VAINCU LA RÉSIGNATION»

Témoignage du prêtre-ouvrier ayant éveillé les consciences des travailleurs d'Eternit de Casale Monferrato, petite ville piémontaise. Bernardino Zanella a initié le combat qui se poursuit aujourd'hui contre les dirigeants suisses de l'usine

Claudio Carrer

Article paru le 4 mai dans «Area», traduction de Sylvain Bauhofer

Bernardino Zanella, 81 ans, frère de l'ordre des Servites de Marie, est une figure-clé de l'histoire des luttes ouvrières pour la protection de la santé apparues au milieu des années 1970 dans l'usine Eternit de Casale Monferrato, cette ville martyre du Piémont où l'amiante dispersé sur les lieux de travail et de vie a causé des milliers de morts et où, aujourd'hui encore, on compte une cinquantaine de décès et de nouveaux diagnostics de mésothéliome pleural malin par an. Une ville qui, le 28 avril dernier à l'occasion de la Journée mondiale de commémoration des victimes d'accidents du travail, a revu ce prêtre-ouvrier parti de là quarante ans plus tôt, mais dont tout le monde avait déjà entendu parler. Cultivé et bardé de diplômes, Don Bernardino Zanella a largement contribué à faire émerger des vérités que les propriétaires de la multinationale de l'amiante cherchaient à dissimuler, ainsi qu'à vaincre le sentiment de résignation qui, à l'époque, régnait parmi les travailleurs. Il a ainsi favorisé l'apparition de conflits ouverts avec l'entreprise (contrôlée par le milliardaire suisse Stephan Schmidheiny) sur le thème de la santé, avec des dizaines de grèves et des centaines de dossiers relevant de la médecine légale. C'est à cette période qu'ont été jetées les bases des batailles syndicales et sociales des décennies suivantes (et qui sont loin d'être terminées): pour la justice, pour l'assainissement du territoire et pour la recherche sur le mésothéliome. Ce n'est pas un hasard si le nom de Bernardino Zanella a été évoqué à plusieurs reprises pendant le mégaprocès Eternit de Turin où, même si Stephan Schmidheiny a bénéficié de la prescription, bien des faits tragiques ont été révélés au grand jour. Le rôle-clé de ce prêtre-ouvrier ressort de ses confidences sur ses années passées à Casale Monferrato, période brève mais intense. Il y est arrivé en 1974, après avoir abandonné avec quatre autres frères la communauté où il vivait en Vénétie (en raison d'un désaccord avec la position officielle de l'Eglise en matière de divorce). Et il en est reparti en 1977 afin de poursuivre son action pastorale en Amérique latine, où il a vécu en Uruguay, en Bolivie et en Argentine, se consacrant essentiellement à des activités sociales, d'assistance et d'éducation.

UN SILENCE D'ACCEPTATION
«Je n'ai pas de grandes révélations à faire», déclare d'emblée Bernardino Zanella à la rencontre publique organisée par l'Association des familles et des victimes de l'amiante, à laquelle participent une douzaine d'ex-salariés d'Eternit. Il n'en reste plus beaucoup, plus de 80% étant morts terrassés par l'amiante. D'où la nécessité de puiser dans les souvenirs «de tant de personnes, de tant de visages, de tant de collègues de travail que j'aurais beaucoup aimé rencontrer aujourd'hui,

mais qui sont déjà morts», observe Zanella. «A mon arrivée à Casale avec quatre autres frères, nous avons créé une communauté de prêtres. Tout le monde travaillait. L'idée était de vivre selon l'ancien précepte des moines: "Prie et travaille". Nous ne voulions pas entrer dans le monde ouvrier pour y faire des conversions, mais seulement pour partager les conditions de vie des gens, travaillant pour vivre et pour pouvoir célébrer le culte gratuitement, afin que rien n'empêche sur la simplicité de notre existence.» Chez Eternit, «j'ai été affecté au service de la maintenance: un rôle qui m'a permis de parcourir librement tous les secteurs de l'usine, et de connaître ainsi les différents processus de travail».

Les sacs étaient ouverts au couteau.

Le choc a été brutal: «Dès mon deuxième jour de travail, il y a eu l'enterrement d'un ex-salarié. Le silence qui régnait à la messe m'a frappé, parce que ce n'était pas un silence de colère mais d'acceptation. Comme s'il s'agissait d'un destin inévitable. Les propos tenus par certains collègues ont confirmé ma perception des choses: "C'est comme ça. Il faut bien mourir de quelque chose, nous mourons à cause d'Eternit..." me disaient les gens. Je leur répondais que non. Nous travaillons pour vivre, pas pour mourir. J'ai alors commencé à m'interroger sur ce qu'on pouvait faire. Une première réponse est venue du syndicat qui, à l'époque, commençait à éveiller les consciences ouvrières aux questions de santé. Avec plusieurs collègues, nous avons suivi un cours sur la santé au travail organisé par la faculté de médecine de l'Université de Gênes. Nous y avons appris toute une série de notions que, par la

suite, nous avons expliquées aux assemblées du personnel.»

PROBLÈME INSOLUBLE

Même si la poussière d'amiante était omniprésente et donc visible pour tous, la première chose à faire était une analyse détaillée de l'état de salubrité du moindre recoin de la fabrique. «Au début, se rappelle Zanella, les résistances venaient non pas de la direction, mais des ouvriers eux-mêmes. Tous en effet espéraient qu'un jour, leurs propres enfants y trouvent un emploi. Dans une logique paternaliste, Eternit faisait vivre toute la ville.» «Ce n'était pas facile de se libérer de l'étreinte mortelle de cette fabrique, confirme Nicola Pondrano, membre de la commission d'entreprise qui coopérait alors étroitement avec Zanella; car l'usine nous donnait tout: des augmentations de salaire, des primes de fidélité, des colonies de vacances, des crèches, des cadeaux à la Befana, jusqu'à l'huile d'olive (ndlr: à l'époque un produit de luxe, hors de portée des familles ouvrières).» Mais nous y sommes arrivés peu à peu, grâce notamment à la détermination de Bernardino Zanella. Le véritable défi consistait à «éveiller les consciences des ouvriers». A partir d'éléments factuels: «Par exemple en étudiant l'état de santé de leurs parents et de leurs grands-parents, des oncles et d'autres membres de leur famille, on découvrait que tous étaient morts à cause de l'amiante.» «A l'époque, poursuit Don Zanella, je n'avais pas réalisé que le problème de l'amiante était insoluble. J'avais seulement compris que ce matériau était extrêmement dangereux et qu'il fallait mettre en place des instruments de protection.» Tout a commencé par une enquête sur l'environnement: «Avec une petite commission syndicale, nous avons analysé dans chaque service la situation de tous les ouvriers, de toutes les machines, de chaque foyer de contamination et avons créé un volumineux dossier, comportant toute une série de propositions pratiques que les travailleurs avaient eux-mêmes formu-

lées pour limiter les risques. J'ai passé mes vacances d'été à compiler les données et nos revendications, à taper à la machine les documents, à les dupliquer puis à remettre à chaque ouvrier une copie de la partie concernant son service.» L'initiative n'était pas passée inaperçue. «Au point qu'un jour, alors que nous étions en train d'étendre nos relations, nous avons même reçu la "visite" du commissaire de police. Il voulait voir ce que nous étions en train de faire et connaître nos intentions. Je lui ai fait un compte rendu détaillé, sans rien cacher ni laisser supposer quoi que ce soit. Je lui ai expliqué notre intention de réformer les conditions de travail. Une revendication que, par la suite, nous avons présentée à la direction.»

NOCIVITÉ DE L'AMIANTE CONNUE

Or, qu'ont répondu les propriétaires de l'usine, quand ils ont été confrontés au tableau inquiétant révélé par l'enquête (ouverture des sacs au couteau, chargement à la main des trémies, taille à sec sans aucune protection des plaques et des tubes, camions chargés d'amiante quittant la fabrique et traversant toute la ville sans bâche, etc.)? «Quand nous avons commencé à dire que l'amiante tue, les propriétaires nous ont contredits: «Ce n'est pas vrai, c'est le tabac qui tue les ouvriers d'Eternit», se rappelle Don Zanella, qui sait à quoi s'en tenir sur la sincérité et l'honnêteté des propriétaires: «Ils connaissaient parfaitement la nocivité de l'amiante.» A l'époque, Bernardino Zanella avait déjà compris ce que l'enquête menée par les magistrats de Turin dans le cadre du mégaprocès susmentionné a entretemps prouvé et documenté: «Ce qui m'a mis la puce à l'oreille, c'est de voir que les ouvriers effectuant certaines tâches relativement simples et qui ne demandaient ni une intelligence particulière, ni une force extraordinaire mais qui impliquaient une forte exposition à la poussière d'amiante recevaient un salaire majoré à concurrence de 25%. Pourquoi les payait-on autant, si l'amiante était vraiment inoffensif?» Il était alors difficile de faire entendre raison aux gens: «Les suppléments versés faisaient envie aux ouvriers, dont certains étaient prêts à tout pour obtenir les postes en question. Quand je disais à l'un d'eux: "Tes enfants n'ont pas besoin de ton argent mais de toi, de ta présence," il me répondait: "Il faut bien mourir de quelque chose". En somme, la résignation qui s'était installée semblait difficile à chasser.» Mais le climat a commencé à changer, à force de voir des collègues de travail disparaître d'un jour à l'autre de l'usine, et mourir quelques mois plus tard. L'engagement de la commission d'entreprise en faveur de la protection des vies humaines a bénéficié d'une reconnaissance toujours plus large et la lutte s'est intensifiée, grâce aussi au précieux appui des syndicats et de la Chambre du travail.» Les premiers résultats ont suivi: «La direction a accepté d'entrer en matière sur des solutions provisoires et de modifier certains types d'activités, mais globalement il s'agissait de réponses

en demi-teinte. L'environnement professionnel avait beau rester nocif, ces quelques années ont été déterminantes. Les ouvriers ont acquis une conscience collective et ont envisagé leur travail d'un autre œil, en pensant non plus à l'argent mais à leur santé.»

JUSTICE TOUJOURS PAS RENDUE

Ce n'est pas un hasard, se rappelle Nicola Pondrano, si «dans les tracts distribués à l'époque on ne trouve quasiment plus trace de revendications salariales. Les actions de protestation et les grèves ayant pour seul enjeu la santé se sont multipliées.» La nouvelle commission de l'environnement est devenue la bête noire de la direction et des propriétaires d'Eternit, qui donnaient des ordres depuis la Suisse. Ils ont répliqué en créant un service de la santé au travail «pour tenter de réfuter nos propositions, et ont activement organisé la contre-information des travailleurs». La bataille, que le syndicat est parvenu à étendre du périmètre de la fabrique à tout le territoire contaminé, s'est poursuivie au fil des ans, bien après la fermeture de l'usine au milieu des années 1980, abandonnée par Stephan Schmidheiny avec toute la pollution résiduelle des lieux. Le combat pour l'assainissement, pour la recherche médicale et la justice n'est pas terminé. Si de réels progrès ont été accomplis dans le premier domaine (un désamiantage complet de Casale est prévu en 2020), le mésothéliome reste un mal sans issue, et la justice n'est toujours pas rendue. Ce dernier objectif demeure toutefois dans l'ordre du possible: malgré l'annulation de sa condamnation à 18 ans de prison pour cause de prescription, Stephan Schmidheiny fait toujours l'objet d'un procès pour homicide (volontaire ou intentionnel) devant quatre tribunaux italiens. Bruno Pesce, leader historique d'une bataille menée depuis plus de quarante ans, souligne que «la justice ne sera rendue que quand une condamnation aura été prononcée, peu importe le montant de la peine. Tant que l'Etat ne dit pas que "ça ne se fait pas", nous n'aurons pas eu la justice attendue. Les indemnités accordées ont beau être importantes, ce n'est pas tout. Sinon, cela reviendrait à dire que tout est permis quand on a beaucoup d'argent.» Et si la devise «rien n'est perdu tant que l'on continue à lutter» reste d'actualité, c'est grâce à la prise de conscience collective des travailleurs ayant débuté dans les années 1970, avec l'aide précieuse de Bernardino Zanella qui, aujourd'hui, regarde d'un œil admiratif le travail accompli depuis son départ de Casale le 12 septembre 1977: «Que de chemin parcouru, en dépit des larmes et de l'affliction», a-t-il conclu en invitant à ne pas rester «prisonniers du passé», mais à «penser à l'avenir avec la fierté tirée de cette histoire d'engagement et de lutte, en mettant l'énergie de chacun au service de la santé, de la recherche et d'une meilleure prise en charge des personnes malades». ■



Plus de 40 ans après son départ de l'usine Eternit de Casale Monferrato, Bernardino Zanella a témoigné des premières années de lutte contre l'amiante, tueur des ouvriers, lutte qui a débuté par la nécessité de leur faire prendre conscience que leur vie valait plus qu'un salaire.



Bernardino Zanella avec Mauro Patrucco, ancien compagnon de travail chez Eternit.

EN FINIR AVEC LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Plusieurs dizaines de syndicalistes et de travailleurs du monde entier se sont réunis à Genève pour demander au groupe hôtelier Marriott de s'engager à mieux protéger ses employés

Manon Todesco
Photos Neil Labrador

La fédération syndicale UITA* a choisi Genève comme première étape de sa grande campagne internationale contre le harcèlement sexuel et la violence sexiste dans le secteur de l'hôtellerie restauration. Leur «cible»? Marriott, le premier groupe hôtelier mondial avec plus de 6400 hôtels dans 126 pays, 220 000 employés et des bénéfices globaux de près d'un

milliard de dollars. L'idée? Convaincre le groupe d'agir aux côtés des syndicats pour mettre fin à ces fléaus, endémiques dans la branche. Le 29 mai, ils étaient environ 100, travailleurs et syndicalistes des quatre coins du monde, pour exiger de Marriott qu'il s'engage en faveur d'un environnement de travail sûr dans tous ses hôtels. Les militants se sont d'abord donnés rendez-vous devant le Ritz-Carlton, anciennement Hôtel de la paix, puis se sont dirigés vers l'Hôtel Président



Les travailleurs et syndicalistes ont défilé au bord du lac entre deux hôtels genevois appartenant à Mariott: le Ritz-Carlton et le Président Wilson.



Artur Bienko d'Unia, avec Brigida Ruiz du Canada, au moment de la sortie de la délégation de travailleurs au Ritz-Carlton. Ils ont pu remettre les revendications de l'UITA à la direction de l'hôtel.

Wilson, tous deux aux mains dudit groupe. Originaires d'Asie, d'Afrique, d'Amérique du Nord ou encore des pays européens voisins, les manifestants, qui se rencontraient pour la première fois, ont fusionné en un cortège uni, coloré et bruyant. Dans la bonne humeur, ils ont scandé des slogans en français, en anglais et en espagnol, à chaque fois pour exiger le respect des travailleurs et de meilleures conditions de travail. «Genève est une ville symbolique de par sa dimension internationale, lance Sue Longley, secrétaire générale de l'UITA. Elle accueille des gens puissants et héberge de nombreuses organisations internationales et multinationales. Certains louent les chambres d'hôtels et croient aussi louer les services des travailleurs. Le client n'est pas toujours roi, les travailleurs ont aussi des droits et ils doivent pouvoir exercer leur métier sans être harcelés.»

MONTREZ L'EXEMPLE

Les revendications de l'UITA, dont fait partie Unia, sont les suivantes: prévenir ou décourager le harcèlement sexuel (règlement visible pour tous, fin du travail isolé, formations régulières, prédominance de l'emploi régulier direct), mettre en place des mesures permettant de réagir immédiatement à des situations de harcèlement sexuel (dispositif d'alarme sur soi et droit de quitter une situation dangereuse sans représailles de la part de l'employeur), et enfin, s'assurer que les victimes de harcèlement sexuel rendent compte de tels cas et que leurs plaintes soient traitées promptement et équitablement (création d'un organisme de surveillance indépendant, interdiction de séjour pour les clients ayant commis des abus). Une première délégation de personnes s'est présentée au Ritz-Carlton. «Les managers qui nous ont reçu ont salué notre démarche et nous ont assu-

ré qu'ils se souciaient de nos préoccupations syndicales et qu'ils faisaient le nécessaire», rapporte Artur Bienko, secrétaire syndical d'Unia. L'accueil n'a pas été aussi chaleureux au Président Wilson. «Nous sommes restés sur le palier. La direction s'est contentée de réceptionner le courrier, sans réponse ni discussion.»

L'UITA insiste: «Cette situation n'est pas le propre de Marriott, mais ce groupe hôtelier est particulièrement bien placé pour la faire évoluer et établir de nouvelles normes pour l'industrie hôtelière. Il s'agit de trouver une solution mondiale à ce problème mondial. Les solutions ponctuelles ne suffisent pas.» ■

** Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes.*

TÉMOIGNAGES

RITA GOYIT, NIGERIA LABOUR CONGRESS, NIGERIA

«Je suis ici aujourd'hui par solidarité avec les camarades du monde entier. Les situations d'injustice sont les mêmes partout. Les travailleurs ont des droits, et ceux-ci doivent être respectés. Ils ont besoin d'être protégés sur leur lieu de travail et d'être traités avec dignité et respect.»

JANAL KAINA, EMPLOYÉE DE RESTAURANT À HAWAÏ

«Je travaille dans un établissement qui appartient au groupe Marriott. Ce combat a une dimension personnelle pour moi, car j'ai été victime de harcèlement sexuel à deux reprises sur mon lieu de travail. J'ai été agressée sexuellement par un client et j'ai aussi connu un incident avec mon responsable. Marriott a aujourd'hui l'opportunité d'envoyer un message fort et de faire la différence en mettant en place des mesures de protection pour ses employés. J'espère que l'entreprise saisira cette chance.»

CARMEN CACIN, FEMME DE CHAMBRE, ESPAGNE

«Je suis femme de chambre depuis 23 ans, dont 9 pour le groupe Marriott. Au quotidien, nous avons de plus en plus de mal à accomplir les tâches demandées, car nous sommes surchargées. Cela entraîne de nombreuses maladies professionnelles. Pour ma part, j'ai dû être opérée après la rupture de deux tendons à l'épaule, et j'ai aussi eu des problèmes au poignet. L'entreprise ne respecte ni les dispositions sociales, ni les obligations légales en matière de vacances ou de pauses. Les clients nous méprisent en permanence. A l'école, on a dit à ma fille de 6 ans que je ne pouvais pas venir parler de mon travail aux élèves, car il n'y avait rien à dire à ce sujet... Nous avons besoin d'un salaire juste et d'un travail digne et sûr.»



BRIGIDA RUIZ, FEMME DE CHAMBRE, CANADA

«Je travaille dans un hôtel du groupe Marriott. Le caractère international de cette campagne est fondamental, car la problématique est globale. Les patrons ne respectent pas les employés, et ce aux quatre coins du monde. Aujourd'hui, nous sommes là pour transmettre un message clair: Marriott doit arrêter et apprendre à respecter ses employés. De mon côté, je n'ai jamais été victime de harcèlement, car j'ai du caractère et je sais me défendre. Une fois, un client a tenté de m'agresser, je l'ai remis à sa place tout de suite et il s'est même excusé. Mais ce n'est pas le cas de toutes mes collègues. Nous devons sortir du silence et dire que nous n'acceptons plus d'être traitées ainsi. Etre rassemblés et tous unis à Genève est très émouvant.»

SAMUEL DAWIT, SYNDICALISTE, ETHIOPIE

«J'étais délégué syndical à l'hôtel Sheraton. Tous ceux qui étaient syndiqués, à savoir 65 personnes, ont été licenciés. Aujourd'hui, il n'y a plus de présence syndicale dans l'établissement et il est très difficile de reconstruire cette résistance. Nous avons porté l'affaire devant les tribunaux mais nous avons été déboutés. Si je suis ici, c'est parce que Sheraton et Marriott ont les mêmes attitudes envers les syndicats. Il est capital de montrer notre soutien et notre solidarité aux collègues.»

SURJA BAHADUR KUNWAR, PRÉSIDENT DU SYNDICAT INDÉPENDANT DES TRAVAILLEURS DE L'HÔTELLERIE DU NÉPAL

«Cette campagne est très importante, car Marriott est le plus grand groupe hôtelier du monde. En les forçant à négocier, nous obtiendrons des avancées qui auront des répercussions dans le monde entier. Nous devons privilégier le bien-être au travail et des mesures durables.»



Pour contrer les attaques de l'USIE et obtenir une meilleure CCT (négociations en cours), viens manifester avec le CAEV le 12 juin !

C'est maintenant qu'il faut bouger pour créer un rapport de force favorable.

Mardi 12 juin 2018

dès 17h30

Place de la Riponne à Lausanne



www.facebook.com/electrosvaudois.ch

laurent.tettamanti@unia.ch / 076 395 51 70

Les électros, on Vaud mieux que ça !

UNIA

FRIBOURG

FERMETURE DE LA PERMANENCE

Les permanences d'Unia Fribourg seront fermées le samedi 23 juin en raison de la **Manifestation nationale de la construction.**

GENÈVE

SÉANCES

Comité coursiers à vélo: mercredi 6 juin à 18h.
Comité second œuvre: jeudi 7 juin à 18h.
Assemblée régionale des délégués: lundi 11 juin à 19h.
GI migrants: mardi 12 juin à 18h30.
GI retraités: mercredi 13 juin à 9h30.
Ordre du jour: 1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal du mercredi 9 mai 2018.
3. Informations syndicales et diverses: retour sur la conférence nationale des retraités, résolution de l'assemblée des délégués CGAS, bilan campagne salaire minimum, manifestation nationale de la construction le 23 juin à Zurich, retour sur la sortie à l'île St-Pierre et propositions de sortie pour la rentrée, retour de la réunion du CAD du 31 mai.
4. Dates des séances du 2e semestre 2018 et changement de jour.
5. Suivi interne du comité des retraités.
6. Divers.
Comité parcs & jardins: jeudi 14 juin à 18h.

PERMANENCES PAPHYRUS

Mardi: 16h à 19h.
Jeudi: 16h à 19h.

Toutes les séances et permanences ont lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds
Permanence administrative: de 10h à 12h du lundi au vendredi, de 15h à 18h les lundi, mardi, mercredi et jeudi.
Permanence syndicale: de 15h à 18h les lundi, mercredi et jeudi.
Le Locle
Ouverture du bureau: lundi 9h30 à 12h, mardi et jeudi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.
Permanence téléphonique: lundi et mercredi 8h à 12h, mardi et jeudi 8h à 12h et 14h à 17h30.
Fleurier
Ouverture du bureau: lundi, jeudi et vendredi 9h30 à 12h, mardi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.
Permanence téléphonique: lundi, jeudi et vendredi 8h à 12h, mardi 8h à 12h et 15h à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:

Neuchâtel: le mardi 19 juin à 16h.
La Chaux-de-Fonds: le jeudi 21 juin à 16h.

COURS GRATUIT

Droit du travail:
les bases pour mieux s'y retrouver
Le syndicat Unia et la Caisse de chômage Unia, région Neuchâtel, proposent à leurs membres et assurés **un cours gratuit** sur le droit du travail pour vous permettre d'en connaître les principales bases.
Inscrivez-vous sans autre par mail à neuchatel@unia.ch à la date qui vous convient:
Mercredi 4 juillet:
La Chaux-de-Fonds, 18h à 21h.
Jeudi 20 septembre: Neuchâtel, 19h à 22h.
Samedi 20 octobre:
La Chaux-de-Fonds, 10h à 13h.
Jeudi 15 novembre: Neuchâtel, 14h à 17h.
Lieu des cours:
Unia, av. de la Gare 3 Neuchâtel
Unia, av. L.-Robert 67 La Chaux-de-Fonds.

TRANSJURANE

GRUPE DES RETRAITÉS

Après-midi pétanque!
Le groupe des retraités d'Unia Transjurane organise un tournoi de pétanque qui se déroulera le **8 juin à 13h30.**
A Delémont (sous le pont de la RDU).
Inscriptions et renseignements auprès de Denis Berger au 032 422 79 42.

Programme d'activités

21 juin: pique-nique au Chalet du Ski Club de Courtelary, org. Groupe Jura bernois.
21 juin: comité Romand à Lausanne, org. Denis, Raffaele, Robert et Paulette.
16 août: dîner friture de sandre à 10h30 place 16 Mars, St-Imier, cabane des Pêcheurs à Frinvillier, org. Groupe Jura bernois.
5 septembre: comité des retraités à 14h au restaurant du Jura à Bassecourt, org. Région.
7 septembre: musée agricole – Amicale des vieilles traditions à Grandfontaine, org. Région.
20 septembre: restaurant la Cuisinière à 16h à Cortébert, org. groupe Jura bernois.
20 septembre: comité Romand à Lausanne, org. Denis, Raffaele, Robert et Paulette.
octobre: jass, encore à définir, org. Région.
18 octobre: encore à définir, Pont-de-Martel (NE), org. groupe Jura bernois.
14 novembre: Saint-Martin au restaurant de la Cigogne à Miécour, org. Ajoie.
15 novembre: assemblée du groupe et dîner à 11h, place du 16 Mars à Bocciodrome de Corgémont, org. Groupe Jura bernois.
21 novembre: comité et assemblée générale des retraités au restaurant du Jura à Bassecourt, org. Région.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

La permanence téléphonique est ouverte

du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Sierre: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 40.
Sion: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 20.
Martigny: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 60.
Monthey: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 80.

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Sierre – Sion – Martigny – Monthey
Guichet: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30.
Lundi soir, de 17h à 19h.
Samedi de 9h à 11h30.
Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30.
Jeudi soir, de 17h à 19h.
Samedi de 9h à 11h30.
Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Monthey: mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun.
Vous pouvez les contacter au 0848 606 606.
Depuis la France au 0041 848 606 606.

DÉCLARATION D'IMPOTS 2017

Lausanne – Nyon – Vevey
Depuis cette année les secrétariats de Lausanne, Nyon et Vevey ne remplissent plus les déclarations d'impôts. Vous devez dorénavant vous rendre auprès des différents sites de l'Avivo:
Lausanne: Avivo Lausanne, place Chauderon 3, 1^{er} sous-sol, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, tous les jours sauf le mercredi (sans rendez-vous) jusqu'au 29 juin.
Nyon: salle de la Bretèche, place du Château 8, de 8h à 11h30, sur rendez-vous 021 338 99 38, le 14 juin.
Une participation variant entre 25 à 50 francs vous sera demandée. avivo.vaud@gmail.ch

PERMANENCES SYNDICALES

Aigle: chemin de la Zima 2. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h.
Patronat Ital/Uil: de 15h à 17h30, 1^{er} et 3^e mercredi du mois.
Château-d'Éx: pas de dates fixes, prendre contact avec le secrétariat de Vevey.
Lausanne: place de la Riponne 4. Lundi de 14h à 17h30, mardi et jeudi de 14h à 18h30, samedi de 9h à 11h.
Le Sentier: Grand - Rue 44. Mardi et jeudi de 14h à 18h.
Morges: Grand - Rue 73 – 75. Jeudi de 16h à 18h30, dernier samedi du mois de 9h à 11h.
Nyon: place Bel-Air 6. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le dernier samedi du mois.

COMMUNIQUÉ

BANGLADESH: LE GOUVERNEMENT MANQUE À SES OBLIGATIONS

Chaque année, depuis le drame du Rana Plaza, les travailleurs demandent à la Commission de l'application des normes de l'OIT (qui siège cette semaine à Genève, ndlr) de prendre note et de discuter du gouvernement bangladais, qui déçoit systématiquement les attentes de ses travailleurs en ce qui concerne le droit de liberté syndicale. De même, chaque année, la Commission d'experts de l'OIT et la Commission de l'application des normes formulent des recommandations claires et directes à l'intention du gouvernement pour qu'il respecte la Convention. Malheureusement, le gouvernement n'a saisi aucune des opportunités qui lui ont été données pour améliorer la situation des travailleurs. La loi sur le travail du Bangladesh, c'est-à-dire la législation fondamentale du pays en matière de travail, et ses réglementations, comportent de nombreux obstacles à l'exercice du droit essentiel que représente la liberté syndicale. Les travailleurs employés dans les zones franches d'exportation n'ont pas le droit de créer un syndicat. Le gouvernement refuse encore de manière arbitraire l'enregistrement de plus de la moitié des syndicats. D'autre part les travailleurs risquent le licenciement, voire de graves violences physiques, s'ils essaient de créer un syndicat – alors que les personnes responsables de ces agissements ne sont absolument pas inquiétées. Ce phénomène apparaît très clairement dans l'étude du rapport de la Commission d'experts réalisée en 2018 par la Confédération syndicale internationale (CSI). Cette année, le Bangladesh ne figurera pas sur la liste des cas de la Commission de l'application des normes – non pas parce qu'une amélioration est à signaler mais plutôt parce qu'il n'y en a aucune. Il est absurde de donner une nouvelle fois l'occasion au gouvernement bangladais de fournir les mêmes sempiternelles excuses et les mêmes promesses. En outre, le système de contrôle de l'OIT a déjà répété à maintes et maintes reprises ce que le gouvernement doit faire pour protéger le droit de liberté syndicale. Au lieu de cela, nous adressons un avertissement au gouvernement du Bangladesh. Il lui reste un an pour redresser la situation, faute de quoi le groupe des travailleurs sollicitera l'instauration d'une Commission d'enquête lors de la Conférence internationale du travail de 2019. Cette mise en garde s'adresse également aux marques mondiales. Si vous voulez vraiment donner un sens à vos engagements en faveur du respect des droits du travail dans les chaînes mondiales d'approvisionnement, le cas du Bangladesh vous en offre l'occasion idéale. Durant la période précédant le centenaire de l'OIT, qui sera célébré l'année prochaine, cherchons ensemble à effectuer un réel progrès. Sinon, nous savons ce qui arrivera l'année prochaine. ■ CSI

BRÈVES

LA CHAUX-DE-FONDS: RETOUR SUR LES GRÈVES À LA BOILLAT

Lundi 11 juin à 19h, l'historien Karim Boukhris donnera une conférence sur les grèves à Swissmetal Boillat entre 2004 et 2006 au bar associatif Le Vostok à La Chaux-de-Fonds (rue de la Serre 2). «Finance et industrie ne font pas forcément bon ménage. En témoignent les deux grèves menées par les ouvriers de la fonderie Boillat à Reconvilier. Leur mouvement, inattendu et spectaculaire, est particulier parce que les ouvriers se sont mis en lutte non pas pour améliorer leurs conditions de travail mais bien pour s'opposer à la stratégie du conseil d'administration, une stratégie vue comme menant inéluctablement à la fermeture de l'usine», décrit l'association. A noter que Karim Boukhris est aussi l'auteur du chapitre sur ce conflit syndical dans l'ouvrage collectif d'Unia *Grèves au 21^e siècle*. ■ AA

Informations: www.barvostok.ch

LAUSANNE: PROLONGATION DE L'EXPOSITION SUR LA NAKBA

L'exposition du Collectif Urgence Palestine-Vaud organisée à l'occasion des 70 ans de la Nakba (la catastrophe) aux Arches du Grand-Pont à Lausanne est prolongée jusqu'au samedi 9 juin. Elle raconte les 70 ans de dépossession en Palestine et le combat des Palestiniens pour le droit de retourner sur leurs terres, après leur expulsion en 1948. L'exposition est ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 12h à 18h30 et le samedi de 10h à 18h30. Entrée libre. ■ L'ES

COURRIER

DERNIÈRE INEPTIE DES CAISSES MALADIE: UNE FRANCHISE À 10 000 FRANCS!

Dernièrement, M^{me} Colatrella, directrice de l'assurance CSS, a présenté, avec une fierté non dissimulée, de nouvelles astuces pour faire baisser les coûts de la santé. La mesure la plus inique est la franchise à 10 000 francs. Il s'agit d'un hold-up d'ordre pécuniaire; on peut y voir surtout une hérésie, issue des docteurs folamour qui se penchent sur notre assurance maladie. Qui peut payer une franchise à 10 000 francs? Seuls les assurés les plus riches peuvent s'acquitter d'un tel montant; il se pose même la question de l'utilité d'une assurance santé. Mais le pire, sont les effets pervers d'une telle mesure concernant surtout les assurés les moins fortunés. Ils choisiraient la franchise la plus haute afin de payer les primes les plus basses, résultat: l'écrasante majorité de ces assurés n'irait plus chez le médecin. Une telle situation aggraverait l'état de leur santé et porterait préjudice aux finances de l'assurance maladie. Point alarmant dans tout ça, le fait que dans certains cantons, les caisses maladie ne sont plus obligées de financer les soins de ceux qui ne peuvent pas payer leurs primes maladie, à tel point que, dernièrement, un patient en est mort! Les politiques de communication mal-saines des assureurs maladie tentent de nous faire avaler tout et n'importe quoi, surtout des âneries, comme des franchises à 10 000 francs. Il serait salutaire que les citoyens de ce pays prennent conscience du pouvoir démentiel des caisses maladie. Il est grand temps, que l'assurance maladie soit en main publique. Car la santé fait partie du bien commun, elle nous appartient. ■ Thierry Cortat, membre du comité régional d'Unia Transjurane, Delémont

WWW.EVENEMENTS.CH

OVS AU BORD DE LA FAILLITE, UNIA DEMANDE DES COMPTES

Unia demande à la chaîne OVS d'assumer ses responsabilités sociales. Un millier de personnes sont touchées

Jérôme Béguin

Les magasins OVS sont au bord de la faillite. La chaîne de prêt-à-porter italienne, qui exploite 140 boutiques reprises fin 2016 à Vögele via sa filiale Sempione Fashion, a obtenu un sursis concordataire, le temps de liquider des stocks. Un millier de collaborateurs se retrouvent sur le carreau. Unia a appris avec «regret et colère» le retrait d'OVS. Depuis plusieurs mois maintenant, le syndicat tentait d'ouvrir un dialogue avec la direction d'OVS/Sempione Fashion. Plus de 150 employés de la chaîne avaient mandaté Unia pour défendre leurs intérêts. Le personnel se plaignait d'une dégradation des conditions de travail et d'embauche, en particulier de surmenage et de stress en raison d'un manque d'ef-

fectif. Tandis qu'une partie des collaborateurs se retrouvaient contraints de faire des heures supplémentaires non déclarées sous la pression du management, des salariés payés à l'heure voyaient de leur côté leur temps de travail drastiquement baisser durant les derniers mois, les plongeant dans la précarité. Du coup, «beaucoup de gens démissionnent ou tombent malades», nous expliquait Arnaud Bouverat, membre de la direction du secteur tertiaire d'Unia. Il y a trois semaines encore, le syndicat adressait à la direction OVS une pétition du personnel, munie de 176 signatures, qui demandait notamment l'ouverture de négociations. Unia et les travailleurs voulaient obtenir des informations précises sur la stratégie d'OVS. La fermeture de succursales les unes après les autres ali-

mentait l'inquiétude des employés et donnait l'impression, selon le responsable syndical, «qu'OVS mène une restructuration en catimini» et donc, faute de plan social, à moindre coût. «Ils n'avaient pas les ressources pour assumer tous les postes, une restructuration apparaissait inévitable et on poussait à éviter les dégâts. L'annonce d'un sursis concordataire a été une surprise, il y a tout de même un groupe international derrière. L'entreprise a caché sa situation réelle à ses salariés, ne leur permettant pas de prendre les dispositions nécessaires.» D'autres agissements de l'entreprise interpellent. Unia cite l'absence d'état des stocks et de suivi du personnel, le renvoi subit et massif de marchandises en Italie, ainsi que la vente très rapide des biens immobiliers hérités du groupe Vögele. Le



OVS solde l'ensemble de ses employés... Un millier de personnes sont concernées en Suisse. Unia exige des mesures d'accompagnement et des indemnités financières.

syndicat regrette que la société se soit obstinée à faire table rase des outils qui fonctionnaient chez Vögele et n'ait jamais tendu l'oreille aux problèmes soulevés par le personnel.

VENDEUSES SOUS LE CHOC

«Pour les vendeuses, c'est un choc, même si certaines s'y attendaient», explique Martine Vodoz, secrétaire syndicale d'Unia en contact avec le personnel vaudois. «Une bonne partie n'a plus 20 ans, certaines employées ont trente ans de boîte, elles savent qu'elles ne retrouveront pas facilement du boulot. Nous organisons d'ailleurs une assemblée ce mercredi 6 juin* à Lausanne pour répondre aux questions du personnel, telles que l'inscription à l'Office régional de placement, les cas de maladie ou encore l'avenir

des apprentis.» Outre ce soutien aux membres, le syndicat examine toutes les voies utiles pour préserver les intérêts du personnel. «Au vu de l'engagement conséquent des salariés pour implanter la marque en Suisse et à la lourde responsabilité du management d'OVS dans cette débâcle, Unia appelle l'entreprise à respecter ses responsabilités sociales, souligne Arnaud Bouverat. Des mesures d'accompagnement tels qu'un job center et des indemnités financières doivent être négociées. On sait que la maison-mère italienne a les reins assez solides pour assumer.» ■

*Unia Vaud, assemblée du personnel d'OVS, mercredi 6 juin à 20h, au secrétariat d'Unia, place de la Riponne 4 à Lausanne.

Unia remet le couvert au Soliat

Le syndicat a mené une nouvelle opération coup de poing au Creux-du-Van



Après un petit accrochage avec un des employés du restaurant, le dialogue a été possible avec le patron du Soliat. Les syndicalistes ont pu obtenir un engagement à ce qu'il participe prochainement à une rencontre. Sept anciens travailleurs réclament des arriérés de salaires.



Jérôme Béguin

L'action n'aura duré que quelques minutes, mais elle s'est conclue sur un succès. Après deux ans de conflit, un dialogue a enfin pu être entamé entre Unia Neuchâtel et le patron de la ferme-auberge du Soliat. L'été passé, le syndicat s'était déjà invité devant cet établissement touristique du Creux-du-Van, dénonçant des

journées de travail de 16 heures, sans pauses ni respect des jours de repos, une fausse comptabilité des heures de travail, des ouvriers agricoles employés au service en salle, des licenciements ne respectant pas les délais de congé... Tout cela dans une ambiance délétère entretenue par un gérant réputé autoritaire, qui recrute son personnel pour l'essentiel à l'étranger. Unia, qui défend sept anciens travail-

leurs, avait porté l'affaire devant le Tribunal des prud'hommes, réclamant en tout quelque 65 000 francs d'arriérés de salaires à l'employeur. Mais l'avocat conseil de ce dernier n'aurait eu de cesse de faire traîner la procédure en longueur, selon le syndicat. D'où la nouvelle opération coup de poing de vendredi dernier consistant à informer les clients des conditions de travail et d'embauche peu reluisantes de

la buvette d'alpage. «Peu après notre arrivée, le patron est venu vers nous, explique Isabel Amian, secrétaire syndicale, responsable de l'hôtellerie-restauration d'Unia Neuchâtel. Il s'est engagé à participer à une rencontre d'ici à mi-juin afin de trouver une solution. Il y a de bonnes chances que nous parvenions enfin à un accord.» ■

La transition est en marche

Le documentaire *Demain Genève* présente des alternatives à la société néolibérale. Inspirant

Aline Andrey

Demain Genève est le petit frère de *Demain*, magnifique documentaire des Français Cyril Dion et Mélanie Laurent sorti fin 2015. Si le tournage de ce dernier a nécessité paradoxalement un bon nombre d'heures d'avion entre dix pays, le deuxième se situe exclusivement à Genève et dans ses environs. Reste que *Demain Genève*, coréalisé par Elisabete Fer-



GUILLAUME MEGEVAND/DEMAIN GENÈVE

nandes et Gregory Chollet, reprend les mêmes grands axes: agriculture, énergie, économie, démocratie, éducation. Et le même positionnement: l'espoir malgré la catastrophe écologique qui s'annonce. Mais tout n'est pas perdu, clame l'équipe de *Demain Genève*. Preuve en sont les exemples pionniers pour un autre monde qui existent dans la région. Entre autres, L'Affaire TourneRêve et les Jardins de Cocagne militent depuis longtemps pour une prise de conscience globale sur la manière de se nourrir, prônant une agriculture contractuelle et de proximité. En plein cœur de la cité, l'association Bees4you pose des ruches, et la Ferme de Budé produit fruits et légumes biologiques. Le thème de l'énergie met en exergue le travail de l'entreprise Yellowprint qui, depuis dix ans, gère des projets photovoltaïques sur les toits des Ge-

nevois dont chacun peut acquérir en copropriété des mètres carrés de panneaux. Dans le domaine de l'économie, notons le recyclage de bâches publicitaires par l'association Creature; la collecte de matériaux réutilisables par l'association Matériau; ou encore Terrabloc qui revalorise les déblais pour en faire des blocs de construction en terre crue. Le Léman, la coopérative d'habitants Equilibre ou l'écoquartier des Vergers, tout comme l'association Happy City Lab repense l'urbanisme et le vivre ensemble. La notion d'holacratie où chacun décide en fonction de son expertise, entre autonomie et soutien, est notamment expérimentée dans la fondation Trajets. Partout, une formidable envie de créer, de recycler, de réduire la consommation d'énergie, de privilégier le local, l'artisanal, les liens sociaux. Beaucoup de sourires et de rires pour un film qui se veut résolument optimiste. Mais comme le relève la voix off de *Demain Genève*: «Est-ce que tout le monde est prêt à fonctionner différemment?» Cette question fait office de transition à la thématique de l'éducation où l'école en forêt La Bicyclette et le projet pédagogique La Ferme à roulettes notamment mettent en avant la coopération et le lien à la nature. Des alternatives magnifiques, mais qui restent malheureusement marginales. Rien de comparable donc avec le volet éducatif de *Demain* où une école publique finlandaise a fait rêver bons nombre de parent... ■

À VOIR DANS LA RÉGION

Si le film est projeté au cinéma Les Scala à Genève depuis avril, il sera aussi diffusé le 10 juin dans le parc Navazza-Oltramaré à Lancy, et lors du festival «Ciné Signal» le 8 juillet à Bernex. Il tourne également à la demande des associations, ONG, entreprises, comme ce fut le cas le 28 avril dernier à Lausanne où une projection a été organisée par Pain pour le prochain et Impact Hub Lausanne, suivie d'une petite discussion. Michel Maxime Egger de Pain pour le prochain a fait l'éloge du film pour avoir abordé la notion d'intelligence collective et relevé l'importance de la transition intérieure: «Etre mieux outillé intérieurement pour être acteur de la transformation extérieure». La coréalisatrice Elisabete Fernandes et la journaliste Gwendolyn Cano, deux des membres de l'équipe ayant réalisé le film, soulignent la passion et la motivation des acteurs rencontrés. Elles rappellent que *Demain Genève* est aussi une association et que le projet d'une plateforme réunissant tous les acteurs de la transition écologique de la région est en chemin. ■

Informations: www.demain-geneve.org

VARIATION DE LUTTES SUR GRAND ÉCRAN

Le passage dans des festivals tels que Cannes ou Berlin, comme pour les quatre films présentés ici, donne à ces œuvres une grande visibilité, nécessaire pour toucher un large public. A découvrir en particulier, *En guerre*, un film important sur la lutte syndicale contre une délocalisation, à l'heure où Nestlé vient d'annoncer la liquidation de 580 postes en Suisse... Par Freddy Landry

Everybody Knows d'Asghar Farhadi – Espagne – France – Italie

Cannes est chaque année le festival de cinéma qui a le plus grand retentissement mondial. Un film qui participe à la compétition, si tant est qu'il n'en sorte pas massacré, bénéficie ainsi d'un imposant lancement. Il arrive même que sa sortie dans quelques pays coïncide avec le jour même de son apparition à Cannes. Ce fut le cas en 2018 pour *Everybody Knows* d'Asghar Farhadi qui a profité de cette rampe de lancement promotionnelle. Mais de nombreux films attendront des mois et parfois des années pour apparaître sur grand écran, puis gratuitement sur le petit. Assez étonnante, la carrière d'Asghar Farhadi, cinéaste iranien qui a contri-

bué à faire connaître par le cinéma son pays, l'Iran (*Une séparation* en 2011; *Le client* en 2016). Mais le cinéaste est parfaitement à l'aise quand il raconte l'histoire du voyage à Paris d'un Iranien voulant divorcer (*Le passé* en 2013) ou qu'il s'imprègne de l'Espagne dans une localité de province avec *Everybody Knows* (Tout le monde sait). Irène, fille de Laura, disparaît à la fin d'une fête. A peine a-t-on pu faire sa connaissance lors de la visite du clocher d'une église. Laura (Penélope Cruz) et Paco (Javier Bardem), amis d'enfance et anciens amants, se retrouvent quinze ans plus tard pour participer à la recherche de la disparue. Autour d'eux, de manière plus

ou moins plausible, chacun pourrait être coupable, ou à tout le moins, aurait des raisons de l'être. Le passé pèse forcément sur le présent. Fugue, plaisanterie, enlèvement assorti de menaces, exigence d'une rançon (encore faut-il parvenir à la réunir)? Tout est plausible. Ces coupures de presse sont-elles vraiment importantes? Ces souliers crottés sont-ils porteurs d'un indice essentiel? Le spectateur est troublé par ces questions puisque toutes les réponses, les unes après les autres, sont partiellement fausses. Ce film, porté par deux magnifiques acteurs, est finement, remarquablement, efficacement bien troussé... ■



L'homme qui tua Don Quichotte de Terry Gilliam – Espagne

L'ingénieux hidalgo don Quichotte de la Manche de Miguel de Cervantès, paru en 1605 et complété en 1615? Trop lointaines lectures pour s'y référer! Le film de Gilliam aura mis vingt ans à se réaliser, après une sorte de catastrophe en 2000, suivie de plusieurs projets abandonnés: voici aujourd'hui 132 minutes difficiles à analyser. Un film plein d'imagination, de couleures, de fêtes, de mises en scène, de délires; impossible à raconter. Tant mieux, il faut trouver autre chose! Voici juste quelques remarques...

- Si l'écrivain se permet de rédiger en deux fois son texte, le cinéaste l'«imite» en insérant dans sa version de 2018 des éléments qui font référence à celle de 2000, perturbée par un financement difficile, par le son du passage d'un avion à réaction ou par une tempête transformant un paysage en champ de boue!
- Don Quichotte s'approche d'un géant qui le domine de sa taille et de ses rondeurs. Au plan suivant, il semble nettement plus petit. Et le voici dans la main du géant, minuscule, sans qu'il ait changé de taille, le géant non plus. La dimension est notion bien relative!
- Don Quichotte se bat contre des moulins à vent, certes, mais aussi contre des éoliennes.
- Un troupeau de brebis devient l'image du combat entre deux armées, sans expliquer pourquoi l'une est musulmane.
- Au milieu d'un public qui assiste à un spectacle donné par don Quichotte et Sancho Pança, considérés comme deux bouffons, apparaît un général

en uniforme faisant penser à Franco. • Dulcinée, en robe blanche, au sommet d'un bûcher composé de centaines de chaises, ressemble à Jeanne d'Arc. Et ceci enfin, emprunté à Wikipédia qui évoque le début du roman de Cervantes: «En arrivant dans une auberge qu'il prend pour un château et en rencontrant l'aubergiste, qu'il prend pour le châtelain, et des prostituées, qu'il prend pour des dames semblables à celles du monde des livres de chevalerie, il (Don Quichotte) décide de faire là une «veillée d'armes» et convainc l'aubergiste de lui donner l'adoubement.» En conclusion, voici un très grand film bizarre et insolite... Mais qui donc est l'homme qui a tué Don Quichotte? ■

Nous tenons à la disposition de nos lectrices et lecteurs 15 billets gratuits pour le film *Comme nos parents* de Laís Bodanzky. Ces entrées sont gracieusement offertes par le distributeur Cineworx.

15 billets
gratuits

Attention, ces billets ne sont pas valables les samedis, dimanches et jours fériés.

Intéressés? Ecrivez-nous à forum@evenement.ch ou à *L'Événement syndical*, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne.

Comme nos parents de Laís Bodanzky – Brésil

Une forte promotion préalable et coûteuse permet d'attirer rapidement devant un film un public nombreux comme le font chez nous les pays cinématographiquement forts, USA largement en tête, suivis par la France. Il n'y a que de rares exceptions venues d'ailleurs. Un succès public peut aussi se produire quand se met à fonctionner l'efficace promotion du bouche à oreille. Après? Le geste d'offrir des billets aux lecteurs existe parfois aussi...

Le cinéma brésilien, comme beaucoup d'autres en Suisse, est marqué par l'arrivée d'un film de temps en temps. *Comme nos parents* doit probablement sa venue à une forte présence du cinéma brésilien au festival de Berlin 2017. C'est le mérite de nombreux festivals d'attirer l'attention sur des films qui, sans eux, resteraient ignorés du «marché» traditionnel. Ces films, même discrètement, ont le mérite de rappeler que le septième art reste parfois un œil ouvert sur le monde. Rosa est une mère de famille dans la quarantaine, mariée, deux enfants, avec un mari qui lui laisse porter un peu seule la responsabilité du ménage, y compris par l'apport de moyens financiers. Elle qui voudrait être dramaturge écrit des textes publicitaires! Elle est souvent en contact direct avec sa mère qui, un beau jour, tout au début du film, lui apprend que son père n'est pas son vrai père. Pas facile à entendre, ni à accepter! Elle cherche à en sa-



voir davantage sur ce père biologique. Mais cette révélation subite et foncièrement inattendue va profondément perturber Rosa. On aura, ces derniers mois, beaucoup évoqué le cinéma dominé par les hommes où les femmes ne trouvent qu'une place restreinte. *Comme nos parents* est signé par une femme qui traite avec sensibilité de problèmes qui se posent entre femmes. Mais la vie quotidienne d'un couple de la bourgeoisie moyenne d'une grande ville du Brésil doit continuer de se dérouler normalement: il faut que les enfants se réveillent le matin, mangent avant de se rendre à l'école dans la voiture familiale. Rosa doit pouvoir parler de ce qui l'accable même si son mari n'est alors pas son meilleur interlocuteur. La mise en scène conduit le specta-

teur à éprouver une réelle sympathie pour le personnage central, caméra proche de son visage. Ce film permet-il d'en apprendre beaucoup sur le Brésil? Pas tellement. Ce sera par la langue que passent les choses, pour autant qu'il s'agisse d'une version sous-titrée. On y observe tout de même des éléments de la vie d'un pays en phase de croissance. Rosa cherche à maîtriser une réelle blessure, sans aide masculine. Son comportement prend le dessus sur l'action. On va donc progresser en séquences entre duos, faites de mots. Entre ces échanges au ton retenu, d'autres séquences plus contemplatives. Des vagues douces et nocturnes en bord de mer glissant sur une plage de sable finissent par émouvoir par un mouvement élégant presque triste qui complète la recherche exprimée par des mots. ■

En guerre de Stéphane Brizé – France

Dans *La loi du marché* (2015), Stéphane Brizé suivait Thierry, quinquagénaire trouvant un poste de travail comme agent de sécurité dans un supermarché après quinze mois de chômage. On retrouve le même cinéaste et le même acteur, Vincent Lindon dans le rôle de Laurent Amedeo, leader syndicaliste de la CGT. Ce dernier entre véritablement en guerre contre la multinationale Perrin Industrie, d'origine allemande, qui veut fermer sa filiale d'Agen, pourtant rentable, laissant tomber un accord récent garantissant l'existence de l'entreprise pour au moins les cinq prochaines années. Plus de travail pour mille cent personnes dans une région déjà peu industrialisée!

Il n'y a qu'un seul acteur professionnel parmi les «personnages» tous «joués» par des «amateurs» occupant dans leur vie réelle des emplois proches de ceux qu'ils incarnent dans le film. Rien ne permet dans un premier temps de se rendre compte de cette coexistence amateurs-professionnel, tant est bien assurée la direction d'acteurs. La construction du film, avec des sé-

quences informant sur les affrontements provoqués par la grève comme s'il s'agissait de courts reportages de deux minutes insérés dans un journal télévisé, renforce la «plausibilité» des conflits qui deviennent de plus en plus tendus.

Suivre chronologiquement une grève permet d'évoquer les moments de fraternité, mais aussi les rivalités entre les deux syndicats se trouvant dans l'entreprise (CGT et FO). On y aborde la présence de non-grévistes, les difficultés de la survie quotidienne. On suit le comportement de l'Etat qui affirme appuyer les grévistes mais ne le fait qu'avec une bien grande prudence. La direction lointaine installée en Allemagne de Perrin Industrie s'efforce d'éviter tout dialogue direct avec les grévistes de sa filiale. On finit aussi par saisir assez bien les mécanismes du fonctionnement capitaliste d'une multinationale. L'usine d'Agen dégage des bénéfices, avec des pourcentages considérés comme insuffisants!

Sa fermeture permettrait sa délocalisation vers une région d'«accueil» où la charge salariale est nettement plus lé-

gère. Donc son rendement sera beaucoup plus élevé. Tout est ainsi mis au bénéfice des actionnaires, absents du film, comme s'il était impossible de les faire exister. Ce capitalisme «moderne» se sert d'eux en se gardant bien de don-

ner une vie réelle à leur abstraction sans visage. Vers la fin du film, Laurent s'immole par le feu: geste inattendu, brutal! Il m'est alors revenu en mémoire une remarque d'un ancien gréviste qui prend la parole dans *Un mois de grève au pays*

*de la paix du travail** et évoque le suicide d'un ancien collègue... ■

**Film de Véronique Rotelli sur la grève de Dubied de 1976, sorti l'année dernière.*

